

La conduite de réunion

COMMUNICATION

Mardi 23 novembre 2021

En visioconférence

De 9h à 12h
et de 14h à 17h

Prévoir de tester la connexion
à l'avance

Objectifs

Acquérir les techniques de préparation, de conduite et de suivi de réunion

Savoir mobiliser les participants

Contenu

La démarche globale d'une réunion et sa préparation en fonction de sa nature et ses objectifs

Les techniques d'animation

Tenir sa posture de leader et identifier la fonction des participants dans le groupe

Répondre aux questions délicates et gérer les comportements perturbants

Les 6 fonctions de l'animateur et les compétences associées

Les indicateurs de réussite d'une réunion

Apports théoriques, échanges d'expériences et mises en situation par sous-groupes alimenteront le contenu de cette formation

Intervenante : **Brigitte Cavallé**, Consultante

AML—14 quai du Fort Alleaume – 45000 ORLEANS

Tél. 02 38 54 45 46

am.loiret@aml45.asso.fr / www.aml45.asso.fr



Le maire employeur

RESPONSABILITÉ

Jeudi 9 décembre 2021
à Orléans au siège de l'AML
14 quai du Fort Alleaume

De 9h à 12h
et de 14h à 16h30

Objectifs

Appréhender les règles de la fonction publique

Etre sensibilisé aux modalités d'organisation des services et de relations entre les élus et les agents publics

Connaître les compétences et les responsabilités dévolues aux élus

Contenu

Vue générale de la fonction publique ; les partenaires et le rôle du CDG

Les nouvelles règles applicables en 2022

Les règles de gestion des agents publics territoriaux :

Les modes de recrutement

La déontologie, la discipline

La formation, la « carrière », la rémunération

Le cumul d'activités

Les obligations en cas de suppression ou de fin d'emploi

Les instances consultatives (CST, CT, CAP, CCP, comité médical...)

Les obligations en matière de santé et sécurité au travail

Le rôle des élus et des agents : les fonctions respectives ; les interactions ; les modes d'organisation du travail commun

Intervenants : **L. GOUGEON** et **M. DE SAINT ALBIN**, CDG 45

AML—14 quai du Fort Alleaume – 45000 ORLEANS

Tél. 02 38 54 45 46

am.loiret@aml45.asso.fr / www.aml45.asso.fr



Prévenir les conflits d'intérêt

RESPONSABILITÉ

Mardi 14 décembre 2021

à Orléans au siège de l'AML
14 quai du Fort-Alleaume
OU en visioconférence

1/2 journée 9h à 12h en présence

OU de 14h à 17h en visio

Prévoir de tester la connexion
à l'avance

Objectifs

Apprendre à détecter les situations de conflits d'intérêts

Identifier les différents risques juridiques
(administratif, pénal, électoral)

Contenu

Qu'est qu'un conflit d'intérêt ?

Quels outils pour prévenir le conflit d'intérêt : la charte de l'élu, le déport, les obligations déclaratives

Identification des zones à risques (ex : commande publique, urbanisme, personnel communal ou intercommunal, relations avec les associations...)


Focus sur la prise illégale d'intérêt et le délit de favoritisme

Exemples concrets à partir de jurisprudences récentes

Intervenant : **Maité CAUSSE**, Juriste AML 45

AML—14 quai du Fort Alleaume— 45000 ORLEANS

Tél. 02 38 54 45 46

am.loiret@aml45.asso.fr / www.aml45.asso.fr 



Compte administratif : analyser les résultats de ma commune

FINANCES

Mardi 7 décembre 2021

OU

Mercredi 8 décembre 2021

À Châteauneuf-sur-Loire

Espace Kohler, 2 place de la liberté

De 9h à 12h30
et de 14h à 16h30

Pré-requis

Disposer d'un ordinateur portable pour faire sa prospective financière

Venir avec les documents de la commune : dernier compte administratif voté, dernier budget voté, fiche 1259 COM, fiche financière

Objectifs

Comprendre les résultats de la commune et à travers leurs affectations mesurer l'incidence sur le budget suivant

Apprécier, à travers les ratios d'alerte, les résultats de sa commune et les marges de manœuvre possibles

Contenu

Introduction sur le projet de loi de finances pour 2022

Le compte administratif

- ♦Analyse des résultats - ratios d'alerte
- ♦La place de l'intercommunalité dans les comptes de la commune
- ♦Le financement des investissements
- ♦Le poids de l'endettement
- ♦Présentation et commentaires des résultats obtenus

Le budget

- ♦Entre souhaité et souhaitable, les marges de manœuvre
- ♦Le devenir de l'intercommunalité et l'incidence sur le budget
- ♦Les équilibres budgétaires
- ♦La capacité de la commune à investir
- ♦Présentation et résultats obtenus

Intervenant : **Patrick NAUDET**, Consultant AT-TERRITOIRES EN ACTION

AML—14 quai du Fort Alleaume – 45000 ORLEANS

Tél. 02 38 54 45 46

am.loiret@aml45.asso.fr / www.aml45.asso.fr



La digitalisation de la gestion du cimetière

DOMAINE COMMUNAL

Mardi 30 novembre 2021

À Châteauneuf-sur-Loire

Espace Kohler, 2 place de la liberté

1/2 journée
de 13h30 à 16h30

Objectifs

Appréhender le gain de temps et la sécurisation des procédures menées à l'aide d'outils informatiques

Cerner les enjeux d'un véritable outil de gestion

Contenu

Avoir un état des lieux qui permet une véritable connaissance du cimetière

Rappel des équipements obligatoires et facultatifs ainsi que des différentes espaces du cimetière

Détenir des documents toujours à jour

Avoir une gestion sécurisée avec les différents acteurs

Proposer une réponse qualitative aux administrés

Générer des documents et des alertes grâce à l'interaction des données

Intervenant : **Loïck Voluer**

AML—14 quai du Fort Alleaume – 45000 ORLEANS

Tél. 02 38 54 45 46

am.loiret@aml45.asso.fr / www.aml45.asso.fr

